



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/1041
16 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRES IDENTIQUES DATÉES DU 12 DÉCEMBRE 1996, ADRESSÉES AU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte d'une lettre, datée du 11 décembre 1996, que le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères par intérim de la République d'Iraq vous a adressée au sujet de déclarations faites par d'anciens dirigeants turcs, selon lesquelles il existerait, depuis 1991, un complot visant à démembrer l'Iraq, notamment la partie nord, d'où l'imposition en 1991 d'une zone d'exclusion aérienne dans le nord de l'Iraq.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

Lettres identiques datées du 11 décembre 1996,
adressées au Secrétaire général et au Président du
Conseil de sécurité par le Vice-Premier Ministre
et Ministre des affaires étrangères de l'Iraq

J'aimerais porter à votre connaissance les déclarations que l'ancien Président de la Turquie, M. Kenan Evren, a faites au quotidien turc Cumhuriyet le 19 novembre 1996 au sujet du pétrole du governorat iraquien de Mossoul et du plan relatif à l'occupation d'une partie du nord de l'Iraq :

"Question : Vous avez évoqué le pétrole de Mossoul. À ce propos, je voudrais vous interroger sur l'idée de M. Turgut Özal, à savoir que, au bout du compte, une intervention en Iraq aurait été payante... Est-ce vrai qu'il aurait été préférable pour nous d'entrer en Iraq à cette époque?"

Réponse : Özal m'a exposé son idée. Je lui ai dit 'vous allez vous embourber... Si vous vous engagez dans une affaire avec les Arabes, vous ne pourrez plus vous retirer, d'autant que la résolution de l'Organisation des Nations Unies met l'accent sur la nécessité de préserver l'intégrité territoriale de l'Iraq... Cette idée ne sera donc acceptée par aucun autre pays... Chypre est un petit problème, or il n'est toujours pas réglé... Que se passerait-il alors si nous entrions en Iraq?'"

Ces déclarations confirment ce que nous avons toujours dit, à savoir qu'il existe, depuis 1991, un complot visant à démembrer l'Iraq, notamment la partie nord, ce qui explique la décision unilatérale que les Gouvernements américain et français ont prise d'imposer une zone d'exclusion aérienne dans le nord de l'Iraq. Aujourd'hui, il est évident que la politique des Gouvernements américain et britannique et leur persistance à maintenir cette zone s'inscrivent dans le cadre du plan susmentionné.

Vous conviendrez avec moi que tous les actes qui portent atteinte à la souveraineté, à la sécurité, à la stabilité et à l'intégrité territoriale de l'Iraq constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité et compromettent la sécurité et la stabilité dans la région, si bien que la communauté internationale se doit d'intervenir pour y mettre fin.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des
affaires étrangères par intérim de la
République d'Iraq

(Signé) Tarek AZIZ
